



MERCREDI 1^{ER} MARS 2023

- Avis sur la modification n°1 du Plan Local d'Urbanisme Métropolitain : Cette modification introduit singulièrement un projet de la Métropole non souhaité par la Commune. À l'unanimité, le conseil municipal a émis un avis défavorable, à défaut que soit retiré le changement de zonage du secteur du Grand Sary, et ce bien que de nombreux autres points de modification faisaient consensus et étaient attendus par la Commune de Saran.

NB : l'ordre du jour intégral de chaque séance du conseil municipal et son compte rendu sont accessibles sur le site internet www.saran.fr

Révision du Plan Local d'Urbanisme Métropolitain : Exprimez-vous.

NON AU PASSAGE EN FORCE DE LA MÉTROPOLE !

La métropole a lancé la première modification du Plan Local d'Urbanisme Métropolitain PLUM.

Élaborée comme habituellement avec les communes, cette révision intègre un certain nombre d'ajustements qui étaient attendues par la ville de Saran.

Mais, le Président de la Métropole y a également inscrit une modification du zonage au Grand Sary (à proximité de l'UTOM et de l'aire d'accueil des gens du voyage), afin **d'ouvrir à l'urbanisation des parcelles pour y construire une station de production et de distribution d'hydrogène**, souhaitée par Total Energies.

- Quelle image pour l'entrée de ville de la commune et de la métropole ?
- Pourquoi faire sortir les camions de l'autoroute afin qu'ils se réapprovisionnent ?
- Pourquoi faire une station-service Poids Lourd à cet emplacement au lieu de trouver un autre site plus adapté au cœur de Pôle 45 ?
- Pourquoi ne pas attendre l'ouverture de l'échangeur Saran-Gidy afin d'évaluer les modifications du trafic ?
- Pourquoi n'ouvrir la porte qu'à Total Energies, alors que deux autres projets concurrents se sont également positionnés pour le secteur Saran-Ormes ?

moins, pas à cet emplacement.

Les élu-e-s saranais-e-s, redemandent à ce que le Pacte de gouvernance de la Métropole soit respecté, avec une organisation partagée, qui place les communes au cœur d'un système décisionnel dans la mise en œuvre des politiques communautaires.

EXPRIMEZ-VOUS !

Les Saranais sont donc invités à participer à l'enquête publique afin de demander que cette modification du PLUM soit retirée.

IL EST PLUS QU'URGENT DE PRENDRE LE TEMPS DE LA RÉFLEXION !

Dès le départ, la commune a fait part de son opposition au projet sur cette zone. De nombreuses questions se posent et nécessitent de prendre le temps nécessaire, sans se précipiter :

LES COMMUNES DOIVENT RESTER MAÎTRE DE LEUR TERRITOIRE !

Avec ce passage en force, la métropole impose alors ce qu'elle souhaite, contre l'avis d'un Maire et de son conseil municipal, en modifiant le zonage de sa commune pour y implanter, par exemple, un équipement dont la commune ne veut pas, ou du



**JUSQU'AU 7 AVRIL : PARTICIPEZ À L'ENQUÊTE PUBLIQUE
COUPON PÉTITION À RENVOYER**

Je suis contre la modification du PLU au Grand Sary

Nom Prénom

Adresse

Commentaires



Coupon à renvoyer à

Mairie de Saran - Enquête Publique – Modification n°1 du PLU métropolitain
Place de la Liberté - 45770 Saran

Vous pouvez également participer sur www.orleans-metropole.fr en scannant le QR Code ci-joint ou en envoyant un mail à plum@orleans-metropole.fr.